

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 5

Rubrik: Assemblée des délégués 1976

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 1976

Rapport du président de la SAR pour l'exercice de 1975 présenté à l'assemblée des délégués du 13 mars 1976

Messieurs les délégués, chers collègues apiculteurs,

J'ai l'avantage d'ouvrir cette 100^e assemblée des délégués de la Société romande d'apiculture. C'est avec émotion et reconnaissance que je me reporte à ces moments qui étaient si différents de notre époque, quand seize apiculteurs se retrouvèrent à l'Hôtel de France, à Lausanne, lors de la première assemblée générale, au cours de laquelle nos statuts furent élaborés.

Je salue avec beaucoup de satisfaction nos invités, MM. Schneider, de l'Institut fédéral du Liebefeld, Louis Matthey, gérant de la Centrale des miels, mais aussi et surtout notre président d'honneur, M. Paul Meunier. Avec beaucoup de sympathie, je salue également nos membres d'honneur qui ont œuvré pour le bien commun : MM. Eugène Gonet, Marcel Mouche, Paul Zimmermann, Edmond Bassin, Georges Matthey, Georges Chassot, Joseph Voyame, Robert Bovey, qui durant plus d'un lustre a présidé avec distinction aux destinées de notre société et Otto Schmid. Se sont fait excuser : MM. Dr Wille, Bernardi, président FSA.

Hélas, s'il est agréable de se retrouver, de serrer une main amie, nous devons malheureusement nous rendre à l'évidence en constatant des vides. Je pense aux nombreux collègues qui nous quittèrent au cours de l'année 1975, mais tout spécialement à notre membre d'honneur M. André Jacquier, des Marécottes. J'adresse une pensée de sympathie aux familles éplorées. Pour honorer la mémoire de ces disparus, j'invite l'assemblée à se lever et à observer un moment de recueillement.

Administration : le Comité a tenu six séances, dont celle d'été qui eut lieu chez M. Derivaz, au Fréney-sur-Saint-Gingolph. Au cours de celle-ci, nous prîmes congé de M. Robert Bovey, atteint par la rigueur de nos statuts et de notre ami à tous, Otto Schmid, qui durant des années donnèrent le meilleur d'eux-mêmes à la cause de la Société romande d'apiculture.

Les questions administratives, toujours plus nombreuses et surtout plus complexes ne manquèrent pas et toutes, sans exception, sont liées indubitablement à la question financière. Dans ce contexte, nous devons citer l'assurance responsabilité civile avec la Compagnie d'assurances Winterthur. D'entente avec nos collègues alémaniques, nos amis tessinois et de leur grande compréhension, nous avons pu conclure avec ladite société une assurance unique. Chaque membre de la SAR est actuellement couvert, par sinistre éventuel provoqué par les abeilles, pour le montant de un mil-

lion de francs. Relevons tout de même que la franchise de 50 fr. a été combattue ; nous pensions que cette dernière ne devait pas dépasser 30 fr.

L'impression de notre journal ne pouvait nous laisser indifférents lorsque l'imprimerie nous annonça une augmentation de prix de quelque 15 %. La réaction fut vive et proche de la rupture. Par des discussions et pourparlers serrés certes, mais toujours animés par le respect d'autrui, nous sommes arrivés, avec des concessions de part et d'autre, à une solution acceptable.

L'année 1976 sera marquée d'une pierre blanche par la célébration du centième anniversaire de notre Société romande d'apiculture. Le 19 avril 1876, seize apiculteurs romands assistaient à la première assemblée générale convoquée à l'Hôtel de France à Lausanne, pour élaborer les statuts de cette jeune société. Que de chemin parcouru, quelle somme de volonté déployée tout au long de cette belle existence et quel beau résultat obtenu. Avec la même modestie que nos prédécesseurs, mais avec la même volonté, nous travaillerons afin de transmettre le flambeau de la SAR aux générations futures. La manifestation du Centenaire aura lieu à Nyon, les 25 et 26 septembre prochains.

Malgré un découvert d'exploitation, les finances de la SAR sont bonnes. Mais la vigilance est toujours de rigueur, car toute opération nouvelle ou à renouveler se fera à un taux supérieur à l'ancien. De ce fait, nous regrettons beaucoup l'incompréhension de certains membres, lorsque nous faisons part de notre situation financière. Nous gérons nos finances avec beaucoup de sagesse, mais nous ne sommes pas à l'abri d'une inflation galopante !

Aujourd'hui et ici même, nous prendrons congé, conformément à nos statuts, de notre collègue et ami M. Auguste Merminod qui, durant quinze ans, a géré les finances de la SAR. D'ores et déjà, je tiens à lui exprimer mes remerciements les plus chaleureux tout en souhaitant le voir encore longtemps parmi nous.

Centre d'élevage : la station de fécondation de Bonatchiesse a connu un bel essor. Il en est de même pour les stations B. Les résultats furent satisfaisants eu égard aux conditions atmosphériques déplorables durant toute la saison. Je relève avec satisfaction le beau travail de notre technicien apicole, M. Hans Schneider, qui ne ménage ni son temps, ni sa peine pour aider et améliorer notre apiculture romande.

Récolte 1975 : L'année 1975 laissera une bien mauvaise impression à tous les apiculteurs romands. Sans crainte aucune de se tromper, nous pouvons classer cette saison comme la plus faible des trente dernières années. Après un hiver relativement doux, le mois d'avril a bien débuté, alors que mai et juin furent pluvieux et froids. Se remémorant l'année précédente, chacun pensa à un

« miracle » en juillet, mais il fallut se rendre à l'évidence, il n'y aura pas de miracle ! Pour tous les apiculteurs, il fallut recourir à de nombreux kilos de sucre, pour hiverner les colonies dans des conditions acceptables. Heureusement, les prix de cette denrée fléchirent quelque peu à un moment des plus opportuns.

Apimondia : Nous ne voulons passer sous silence la grande réunion apicole « Apimondia » qui a siégé à Grenoble durant la première quinzaine de septembre. Je n'ai pu me rendre à Grenoble, ce que je regrette encore. Mais tous les participants s'accordent à reconnaître le grand travail qui s'effectue dans le monde entier au profit de l'abeille.

Perspectives de récolte en 1976 : C'est une question à laquelle je ne répondrai pas. Tous, vous savez combien nous sommes tributaires de la nature, des conditions atmosphériques. Mais ce que je veux affirmer avec force, c'est que le véritable apiculteur ne se laissera pas abattre par une année déficitaire. Bien au contraire, à l'instar de ceux qui fondèrent notre société, nous voulons repartir pleins d'enthousiasme. Dès ce moment, chers collègues apiculteurs, les belles récoltes ne sont plus très éloignées.

Au terme de ce rapport présidentiel et de cette première année de présidence, je sollicite de chacun un peu d'indulgence. J'ai fait au mieux avec un minimum de temps. Dorénavant, je serai à l'entière disposition de notre société. Je demande aide et soutien des premiers membres du deuxième centenaire pour porter bien haut le flambeau de la Société romande d'apiculture. Ce sont mes vœux !

Lausanne, le 13 mars 1976.

A. Paroz.

Directement du PRODUCTEUR - RÉCOLTANT :

POLLEN de FLEURS

100 % entomophile, dépoussiéré, déshydraté. Mélange riche FRANCE-ESPAGNE.

Par 25-50 kilos et plus : Fr. 22.— le kilo, départ GENÈVE.

GELÉE ROYALE 100 % PURE, extraction sous vide, le flacon de 100 g
Fr. 75.— (documentation sur demande **POLLEN & GELÉE**).

CEDISA, 17, ch. des Palettes, 1212 GRAND-LANCY, tél. (022) 43 52 19

A vendre (santé) pavillon 14 ruches, 10 colonies, avec tout le matériel apicole.
S'adresser à Alphonse Nauter, rue du Moulin 15, 1723 Marly/Fribourg.
Tél. (037) 46 12 21.

SOUSCRIPTION OUVERTE EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976

Total au 31 mars 1976	Fr. 8 318.70
Ernest Niklès, Villeret	20.—
Hanspeter Stettler, ch. Bois de Vaux 3, Lausanne	100.—
Produit tombola SAR du 13 mars 1976	1 551.50
Section Ajoie - Clos-du-Doubs	50.—
Section de Cossonay	400.—
Ernest Botteron, Ollon (âgé de 85 ans)	20.—
Robert Mioz, Chésereux	20.—
Section de Conthey	120.—
Section de Nyon	200.—
Total au 30 avril 1976	Fr. 10 800.20

Comme elle sonnait clair la phrase que ce vieil apiculteur qui désire garder l'anonymat prononça devant l'assemblée de sa section : **Mon état de santé ne me permet pas d'envisager le déplacement à Nyon en septembre prochain, mais, par solidarité, voici 50 fr. pour la fête du Centenaire !...**

Merci à tous les donateurs. Si votre générosité continue, le Comité d'organisation pourra encore abaisser le prix de la carte de fête.

Compte de chèques postaux : SAR 10 - 1480, Payerne.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **En ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - TÉL. (025) 4 21 54

Fin mai à fin septembre : à vendre reines carnioliennes 1976 marquées, fécondées au rucher au prix de Fr. 22.—. Port, emballage et laissez-passer en plus contre facture.

**S'adresser à Jean-Michel Berthod, rue de la Bourgeoisie 12, 1950 Sion.
Tél. (027) 23 19 84 - CCP 19 - 80 80.**

LA MONTRE DU CENTENAIRE

Chers apiculteurs,

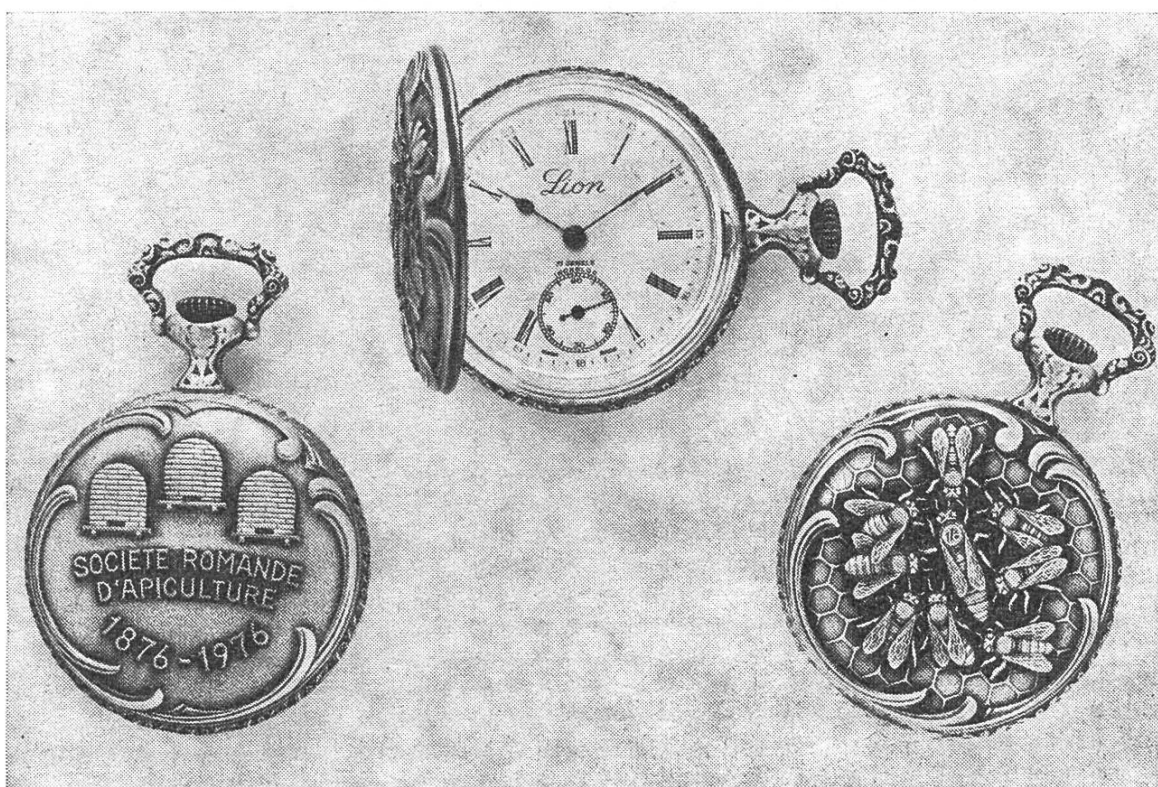
Il vous arrive certainement d'oublier l'heure lorsque vous êtes à votre rucher. C'est pourquoi je vous offre à l'occasion du centenaire de la SAR une montre de poche avec une chaîne vieil or ou vieil argent.

Prix :

Plaqué or : **Fr. 105.—.** Argenté : **Fr. 95.—.**

Vous pouvez passer vos commandes à : **Georges Huguenin**, apiculteur, Boîtes de montres, 2535 **Frinvillier**, tél. (032) 58 16 50.

Compte de chèques : 25 - 3418 Bienne.



A vendre, cause départ, bas prix, en bloc ou détail, 16 ruches DB complètes, 12 peuplées, avec tout le matériel nécessaire. Rucher situé sur la commune de Bussigny (VD), peut éventuellement rester sur place.

S'adresser à **F. Antonietti**, 6981 **Costa di Sessa**, Tessin.
Tél. (021) 26 30 58, de 19 à 20 heures.

Cherche petit extracteur, pour débutant.

Roger-Pierre Crausaz, 95, bd **Carl-Vogt**, 1205 **Genève**, tél. (022) 21 07 58.